

(Communiqué)

association des agences
conseil et création



Paris, le 25 septembre 2026

L'AACC engage la profession pour un usage responsable de l'IA au service des idées et des talents

La Commission IA & Innovation de l'AACC poursuit son engagement pour une IA au service des idées et de la création de valeur. Le film « Si on s'engageait pour le meilleur avec l'IA » invite la profession et les futurs talents à réfléchir collectivement à leurs usages de l'IA.

Parmi les premières à s'emparer des outils d'Intelligence Artificielle, les agences expérimentent de nouvelles possibilités créatives pour développer leurs projets et accompagner leurs clients. Elles investissent pour rester à la pointe des technologies, tout en restant vigilantes sur la responsabilité de leurs usages. L'AACC accompagne cette transformation pour la mettre au service de la créativité et de la valeur qu'elle crée. Pour un secteur qui représente 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France au sein des Industries Culturelles et Créatives (Panorama des Industries Culturelles et Créatives EY : décembre 2025), l'enjeu est aussi économique.

Remettre l'humain et la création au centre

La Commission IA & Innovation de l'AACC, coprésidée par Tiphaine du Plessis (présidente de BETC FULLSIX et co-présidente de l'AACC) et David Raichman (ECD d'Ogilvy Paris), pose les conditions d'un usage responsable et éclairé de l'IA : un outil au service de la créativité et de la valeur.

À travers dix engagements concrets, le manifeste invite à questionner l'usage de l'IA pour en faire une alliée de la création de valeur : **Tu feras preuve de discernement. Tu respecteras la diversité et la non-discrimination. Tu limiteras ton impact environnemental. Tu soutiendras l'économie française et européenne. Tu accompagneras la mutation des métiers. Tu prendras en compte l'impact social de l'IA. Tu respecteras les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Tu protégeras les données. Tu seras transparent sur l'utilisation de l'IA. Tu veilleras aux générations futures.**

Dans une industrie où l'image et le craft servent les idées et portent la créativité, la forme devait être à la hauteur du fond. **Le choix d'Elsa Secco s'est imposé comme une évidence.** L'artiste dessine, utilise l'IA à certaines étapes, puis reprend la main : une démarche qui fait directement écho aux processus créatifs des agences. **L'IA est un outil parmi d'autres qui augmente les possibilités créatives** ; elle ne se substitue ni au geste, ni au regard, ni à l'intention des équipes créatives. Elsa Secco explique : « Je ne veux pas que l'IA aille plus vite ou remplace ce que j'aime faire : dessiner et animer. Je l'utilise là où elle peut augmenter mes possibilités, puis je reprends la main et retravaille les images avec mes techniques d'illustration et d'animation. L'enjeu pour moi est de profiter de ce que l'IA peut apporter tout en gardant ma valeur d'artiste. » La musique composée par Daniel Raichman et la voix de Leslie Legrand prolongent cette démarche.

Lien pour découvrir le film [**« Si on s'engageait pour le meilleur avec l'IA »**](#)



De la vision aux actions

Le manifeste dépasse la simple déclaration d'intention et s'inscrit dans une série d'actions concrètes.

La Commission IA & Innovation travaille en collaboration avec les autres commissions et clubs de l'AACC pour adresser la transversalité des enjeux liés à l'IA : **la mesure des impacts environnementaux et sociaux** des usages de l'IA en agence avec la Commission RSE et **l'évolution des pratiques contractuelles et l'application de l'AI Act européen** avec la Commission Juridique.

Lors des rendez-vous du FrAlnch Tech Tour, les agences sont invitées à découvrir des solutions d'IA testées par leurs pairs et qui peuvent leur être utiles dans leur pratique, en privilégiant, lorsque cela est possible, des acteurs français et européens.

La Commission accompagne également **la transformation des agences par la formation** : initier les équipes conseil et création avec Oreegami, former les référents IA avec C-Campus, accompagner les dirigeants dans l'intégration de l'IA à leur stratégie avec l'EXED de l'École Polytechnique et négocier les contrats à l'ère de l'IA avec TAoMA Academy.

Tiphaine du Plessis, coprésidente de l'AACC, précise « Les agences sont des pionnières dans l'utilisation de l'IA, elles sont donc pleinement conscientes des enjeux sociaux, environnementaux, économiques, juridiques et éthiques liés aux usages. L'AACC a un rôle à jouer pour accompagner cela : donner à chacun·e les moyens de comprendre, de se former, de tester et de faire des choix éclairés. C'est essentiel pour nos agences, mais aussi pour leur permettre de jouer leur rôle de conseil auprès des annonceurs. »

Les agences ont désormais intégré l'IA à leurs pratiques et investissent près de 10% de leur marge brute : R&D pour suivre le rythme des innovations, licences & token, formations, intégration de nouvelles expertises (source : baromètre conjoncture économique réalisé auprès des agences membres depuis janvier 2025. Dernière vague : avril 2026). À travers ce manifeste et les actions qui l'accompagnent, l'AACC porte une conviction : l'IA est un puissant outil qui peut permettre de donner vie à de grandes campagnes mais la valeur des agences repose avant tout sur leurs talents et leurs idées. **L'enjeu est de mettre la technologie à leur service, avec discernement et responsabilité, et toujours avec un objectif en tête : créer de la valeur.**

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle ROUSSEAU - arousseau@aacc.fr

association des agences conseil et création
4, rue Royale, 75008 Paris.
www.aacc.fr